

# EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2018

Au cours de sa séance du 6 mars, le Conseil a notamment :

## *Ressources humaines*

- Approuvé l'engagement de Mme Livia SAVIOZ, née en 1993, en qualité de secrétaire-réceptionniste auprès des Services techniques municipaux, avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juillet 2018 à un taux d'activité à 70 %
- Approuvé l'engagement de Mme Alison SOLIOZ, née en 1995, en qualité d'horticultrice-paysagiste auprès du Service parcs et jardins, avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juin 2018 à un taux d'activité à 100 %
- Approuvé l'engagement de M. Bekim HALIMI en CDD du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018, né en 1972, auprès du Service parcs et jardins
- Approuvé l'engagement de M. Joan MIGLIACCIO, né en 1992, en qualité de collaborateur auprès du Service de la conciergerie, avec entrée en fonction 1<sup>er</sup> juin 2018 à un taux d'activité à 100 %
- Approuvé l'engagement de Mlle Noa GERSTER, née en 1999, et Mlle Tatiana TEIXEIRA DE GOUVEIA, née en 2002, en qualité d'apprenties employée de commerce avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2018

## *Constructions*

- CPCV Caisse de pension de la construction du Valais : approuvé la demande de démolition de bâtiments mixtes habitat / commerce / établissement

public, parcelles 2909 et 606, plan 8, Rue du Léman 19, Prés du Pont, zone centre dispersé B à aménager, coord. 2571850/1106000

- **Bruchez Gaétan** : approuvé l'Installation d'une clôture, parcelle 9187, plan 212, Rue des Farquet 47, Les Praz Prins, zone habitat individuel (R2), coord. 2573526/1105984
- **Guex Sylvain** : approuvé la coloration pour la réfection des façades sans modification de couleur et de la toiture remplacement des ardoises par Eternit parcelles 37 et 46, plan 1, Rue de l'Eglise 5-7, En Ville, zone vieille ville (VV), coord. 2571830/1105525

## *Terme d'une autorisation d'exploiter*

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Kevin ZERMATTEN était au bénéfice pour la *Station Eni* sise à la Route de Fully 53 à Martigny, au 31 janvier 2018

## *Délivrance d'une autorisation occasionnelle d'exploiter*

- Délivré au Martigny District Baseball une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour l'exploitation d'un débit de boissons avec petite restauration, d'avril à octobre, dans le cadre de leurs rencontres sportives